

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	455
Artikel:	La défense de la démocratie : (fragments) : rapport présenté au Congrès d'Istamboul dans la séance : "Les femmes sous différentes formes de gouvernements"
Autor:	Plaminkowa, F.F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261978

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crète de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Marie NICOL, 14, rue Michel-Du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 942

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 5.—

ÉTRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

déféré des abonnements à 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de

l'année en cours.

ANNONCES

Les hommes assez intelligents et assez fins pour comprendre que les femmes peuvent parfois se passer d'eux sont encore assez rares.

Dora MELEGARI.

Chez les suffragistes suisses

XXIV^e Assemblée Générale à Frauenfeld

(15 et 16 juin 1935)

Un ciel gris, dont l'horizon n'est qu'un long nuage épais et lourd, tel fut celui qui accompagna les suffragistes de Genève à Frauenfeld. Une pluie torrentielle, haineuse, un vent hargneux qui la chassait devant lui, telle fut l'arrivée dans la petite capitale de la Thurgovie. Mais, aussitôt les manteaux enlevés, les bagages déposés, on se sent revivre; l'atmosphère suffragiste est accueillante et chaude, la section de la petite ville a fait des prodiges afin que tout soit parfait, Mme Sulzer, présidente, prodigue son sourire et sa peine sans compter; elle est partout à la fois, et ce fut elle l'âme de toute la grosse affaire qu'est l'organisation d'une Assemblée générale. Nous l'avons bien vu et sommes heureux de pouvoir lui en dire une fois encore un merci bien cordial.

Mme Leuch ouvre la séance par l'appel des délégués, puis procède à la lecture du rapport présidentiel, rappelle le souvenir des membres disparus au cours du dernier exercice: Mmes Francine Benoit (Lausanne), Louis Bonnard (Nyon), Muller et Thurneysen (Bâle), Colin (Neuchâtel).

Diverses sections ont envoyé leurs rapports annuels. La constatation générale est que, partout, il est extrêmement difficile d'intéresser nos membres et que les conférences semblent n'être plus un moyen efficace de propagande. Il faut essayer de les remplacer par d'autres choses: séances familiaires, repas en commun, excursions, cours, envoi de brochures, et propagande personnelle à domicile que quelques sections ont entreprise et ont vu couronnée de succès. Il est bien certain que, nous aussi, souffrons du contre-coup de la crise et qu'il faut lutter comme ailleurs pour se maintenir la tête hors de l'eau.

C'est le Congrès d'Istanbul qui fut le centre des préoccupations suffragistes. Notre Association y fut représentée par une délégation dirigée par Mme Grüttner. Les contributions versées par les groupes en faveur du Congrès atteignirent 450 fr.

Le Comité Central n'a pas fait de démarches auprès du Conseil fédéral au cours de l'exercice. Il s'est occupé plus spécialement de la crise économique, dont les répercussions sur la vie des femmes sont considérables, et du projet de révision de la Constitution fédérale. La Commission d'études, nommée à cet effet, a étudié la question de l'introduction du suffrage féminin au cas d'une révision éventuelle de la Constitution. Pour que nous ayons quelques chances d'arriver à nos fins, il faut que la majorité des femmes suisses témoignent de leur ferme désir d'être enfin placées politiquement sur le même plan que l'homme. Il faut donc éveiller l'intérêt des endormies, et ne pas laisser diminuer celui des éveillées. La présidente insiste pour que l'on étudie, dans les Sections, le questionnaire relatif à la révision de la Constitution: c'est ainsi seulement que la Commission d'études sera renseignée sur la volonté des femmes suisses.

L'Association a protesté dans les journaux, lors de la votation sur l'initiative de crise, contre le fait que nous ne pouvions exprimer notre opinion sur une question aussi importante. Elle agira énergiquement lors de la votation sur la révision de la Constitution le 8 septembre prochain. Les buts principaux, conclut le rapport, qui s'imposent actuellement aux hommes et aux femmes, sur le terrain politique, semblent être les suivants:

1. Introduire dans les luttes politiques plus d'honnêteté, et montrer que nous, femmes, ne voulons pas adopter aveuglément la politique du parti des hommes.

2. Nous en tenir fermement, et dans toutes les circonstances, au principe démocratique de la responsabilité personnelle de chaque individu, qui constitue la base morale de notre Etat.

Ces deux principes donnent aujourd'hui

Le droit au travail de la femme

L'opinion du B. I. T.

... On constate une tendance assez répandue à revenir à l'idée que les femmes qui travaillent prennent la place des hommes. Le caractère illusoire de cette conception est démontré par le fait que, dans les pays où l'on s'est efforcé de remplacer la main-d'œuvre des femmes par celle des hommes, on n'a abouti qu'à très maigres résultats.

Indépendamment de toute question de justice abstraite, il est clair que les femmes sont plus aptes que les hommes à exercer certaines professions, et que les exclure serait aller à l'encontre du but cherché, car ce serait une mesure onéreuse. Tant que les salaires des travailleurs hommes ne suffisent pas à couvrir les besoins d'une vie familiale civilisée, voire même les plus élémentaires,

des millions de jeunes filles et de femmes mariées seront forcées de suppléer à l'insuffisance du revenu familial et chercher un emploi salarié. Et à supposer même que ce mobile vienne à disparaître, il existera toujours un grand nombre de femmes qui voudront travailler pour leur satisfaction personnelle, ou pour subvenir à leurs propres besoins, et dont l'habileté professionnelle est un élément nécessaire de l'appareil de production. Il va sans dire qu'il convient d'empêcher ce qu'on pourrait appeler la concurrence déloyale entre hommes et femmes. Certes, la formule « à travail égal, salaire égal » n'est pas d'une application aisée, car tout « travail » se mesure difficilement par un calcul mathématique; il n'en reste pas moins que la question du travail féminin mérite d'être étudiée de plus près et plus impartiallement qu'elle ne l'a été jusqu'ici...

(Extrait du rapport annuel du Directeur

M. H. Butler.)

une signification particulière au suffrage féminin, et il vaut la peine de combattre pour ce but.

Avant l'adoption du rapport, quelques échanges de vues ont lieu sur la question de la Radio et de l'accueil qu'elle réserve aux émissions féministes. Nous ne demanderions pas mieux, disent les initiatrices, que de parler aussi souvent que possible à la Radio, mais les directeurs de stations opposent une fin de non-recevoir à toutes nos demandes. Il faut, là aussi, transformer la mentalité fâcheuse d'aujourd'hui, et arriver enfin à faire comprendre que nous ne sommes pas un danger public! Il ne serait pas non plus si extraordinaire que nous, femmes, soyons représentées dans les commissions des programmes, car les auditeurs de la Radio, les concessionnaires de postes, ne sont pas des hommes seulement, et ceux-ci se sont pourtant, jusqu'ici, réservé le monopole de l'organisation complète de toutes les émissions. Pauvres femmes suisses!

Mme Grüttner, trésorière, présente ensuite le rapport financier; l'avoir de la société est de fr. 1946,—, la cotisation des membres au Comité central sera maintenue à 60 ct. par membre; le rapport des vérificateurs est accepté avec remerciements aux uns et aux autres.

Une proposition de Bâle est vivement discutée. Il s'agit de la fusion des deux grands groupements internationaux: le Conseil international des femmes et l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes. L'affaire est d'importance et ne saurait être discutée dans une réunion du genre de celle-ci, et comme le Mouvement l'a déjà exposé en détail dans un précédent numéro, nous n'y revenons pas ici.

La section de Bienne a demandé que l'on donne des directives sur le meilleur moyen d'intéresser les jeunes au suffrage féminin; dans la brève discussion qui a lieu à ce propos, on constate que la jeunesse en général se désintéresse totalement de ces questions dont elle n'a pas compris la portée, et que, préoccupée par mille autres sujets divers qui absorbent ses forces et son intérêt, elle reste à l'écart de notre mouvement. On décide d'instaurer un concours avec prix pour le meilleur travail sur une question de suffrage féminin présenté par un jeune. Espérons qu'il y aura des concurrents, inspirés par d'autres motifs que le seul espoir d'un gain, et que le goût du suffrage leur viendra en apprenant à le connaître. On entend encore un rapport sur l'activité de la commission de crise rédigé par Mme Debrüt et un autre de Mme Schitowsky sur le mouvement de *La femme et la démocratie*. Mme Dutoit adresse enfin un chaleureux appel à toutes les suffragistes à propos du Cours de vacances de Bulle, en Gruyère, qui aura lieu du 15 au 20 juillet prochain et qui promet d'être fort intéressant.

(La suite en 2^e page.)

L. H. P.

L'autocratie, au contraire, ne croit pas dans les individus. Elle estime qu'ils sont incapables, et qu'il faut que ce soit *un éléphant* qui dirige leurs affaires. Peu importe si cet autocrate gouverne de par « la grâce de Dieu », ou si son pouvoir procède de lui-même. Mais durant ces dernières années, où nous avons pu observer des systèmes autocratiques sous une forme très développée, nous avons eu ainsi l'occasion d'évaluer l'influence de la démocratie et celle de l'autocratie sur le peuple et sur son évolution morale et intellectuelle. C'est à ce point de vue que nous nous plâcerons ici.

Un droit essentiel est celui de la liberté de pensée, et ses manifestations par la presse libre, par les associations libres, par les réunions libres, sont cause d'un échange continu d'idées et d'impulsions, d'où résulte un intérêt croissant pour les valeurs supérieures, pour les affaires publiques, pour la vie spirituelle, et la recherche continue des meilleures solutions des problèmes aigus. Ceci amène aussi la confrontation constante des intérêts réciproques des divers éléments d'une nation, la conciliation de ceux-ci, l'élimination des exagérations... Mais la démocratie ne se limite pas là: elle rend aussi possible le contrôle de nous-mêmes, elle supprime l'intolérance, l'estimation trop haute de notre propre valeur, notre tendance à nous croire invincibles. En développant la véritable conscience de soi-même aussi bien chez les individus que dans la nation tout entière, elle fait apprécier la valeur d'autrui et conduit ainsi à l'**entente nationale et internationale**. Elle est donc un acheminement vers la paix mondiale, alors que l'intolérance, la croyance exagérée de sa propre valeur constitue un grave danger.

Nous avons pu observer que les régimes autoritaires ne se contentent pas de supprimer la liberté d'opinion politique: quelques-uns ont même frappé les racines de la vie spirituelle, les opinions scientifiques et artistiques. Or, la science ne peut vivre que dans une atmosphère d'objectivité, n'est possible que dans un milieu démocratique, de même que l'art jâillit d'une inspiration personnelle qui ne peut pas être violée. Une vraie démocratie juge les individus d'après leurs qualités morales et leurs facultés personnelles, et c'est d'après ces critères qu'elle choisit ses administrateurs. Ainsi parvient au pouvoir une élite morale et intellectuelle. L'autocratie, au contraire, mesure les services des individus selon leur dévouement à l'opinion dirigeante, laquelle, dans les autocraties modernes, n'est ni la plus morale ni la plus spirituelle. Plusieurs s'en accommodent parce qu'ils veulent

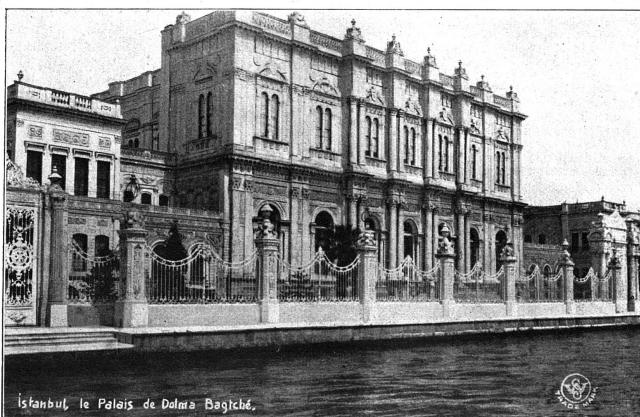
La défense de la démocratie

(FRAGMENTS)

Rapport présenté au Congrès d'Istanbul dans la séance : « Les femmes sous différentes formes de gouvernements. »

La démocratie, comme forme de gouvernement, est en opposition à l'autocratie. La démocratie observe les individus, la complexité de la société humaine, la multiplicité des caractères, des expériences, la variété des intérêts économiques, et elle s'efforce d'en tirer une synthèse et de diriger les affaires publiques, eu égard à la richesse de cette diversité. Elle croit que les individus sont capables de juger des affaires publiques, ou tout au moins de choisir ceux qui jugeront et dirigeront pour eux ces affaires publiques qui sont aussi les leurs.

LE CONGRÈS D'ISTAMBUL



Cliché Mouvement Féministe
Istanbul, le Palais de Dolma Bagtché, tout en marbre blanc, au bord du Bosphore, ancienne résidence des sultans, où le Congrès a été officiellement reçu dans la salle du trône, véritable évocation des Mille et Une Nuits.

L'aviatrice Maryse Hilsz vient de battre le record d'altitude

« Hier matin, écrit le 18 juin le quotidien parisien *L'Œuvre*, en guise d'apéritif, Maryse Hilsz a battu un record, son record. A 11 heures, elle arrive à Villaconblay. Un avion l'attend. Avion et moteur sont de série. »

Maryse Hilsz, elle, est hors série, une aviatrice d'une classe tout à fait exceptionnelle. Elle revêt la combinaison de cuir, fort sezante, coiffe le casque, et ajuste un appareil inhalateur qui n'a jamais ajouté la moindre beauté à un profil aimable.

Puis elle s'envole.

L'avion gris-vert, dans le ciel bleu, dessine une spirale, puis laisse une trace de blanche fumée. Il monte, disparaît presque.

Quand il redescend, Maryse Hilsz a son tranquille sourire de victoire.

— Je crois bien que je tiens le record, dit-elle.

Les barographes sont de cet avis. Ils indiquent, sous bénéfice de contrôle, 11.800 mètres.

Le dernier record, de Maryse Hilsz précisément, et qui datait du mois d'août 1932, n'était-il pas, seulement, de 9.791 mètres ?

Femmes modernes



Cliché Mouvement Féministe
Maryse HILSZ

lent arriver — sans aucun mérite — au pouvoir. Il en résulte le danger considérable qu'un peuple est élevé dans l'hypocrisie, et que les individualités droites et scrupuleuses seront exclues ou s'exclueront d'elles-mêmes de toute activité au service de la chose publique.

Ce qui est le grand avantage de la démocratie, ce qui reste l'espérance des démocrates même durant les périodes où l'administration de la chose publique les déçoit, c'est que, dans des Etats basés sur le système démocratique, la démocratie peut se tromper assurément, mais ses décisions ne sont pas immuables, et elle peut changer d'orientation, changer le gouvernement qu'elle a donné, sans courir le danger intérieur de s'écrouler. Car ces changements sont dictés par la nécessité et non pas par le prestige, comme cela est le cas dans les autorités.

Et les femmes?

L'autocratie, qui asservit les individus, asservit aussi les femmes. Car l'asservissement des femmes est encore chose trop traditionnelle pour que l'autocratie ne suive pas cette voie. Une dictature comme la dictature russe impose à la femme un asservissement qui s'oppose dans plusieurs cas à ses revendications et opinions personnelles.

Une vraie démocratie donne à la femme la possibilité de son développement personnel et le droit à la libre disposition d'elle-même. C'est ce que prouvent les démocraties modernes, tout en étant encore loin de la perfection absolue.

F. F. PLAMINKOWA,
Sénatrice de Tchécoslovaquie.

IN MEMORIAM

Mme Jane Misme

Bien qu'un peu tardivement, nous tenons à nous associer, en manifestant ici toute notre sympathie, au deuil qui viennent d'éprouver nos amies françaises par le décès de Mme Jane Misme.

Bien connue dans tous les meilleurs féministes français, Mme Misme avait de nombreux titres à notre reconnaissance, pour avoir défendu pendant plus de trente ans nos idées, par la plume, comme par la parole ou par l'action; mais, à côté de son activité au Conseil National des Femmes françaises, au Conseil International, dans diverses œuvres parisiennes scolaires ou antialcooliques, ou encore d'éducation populaire, la création à laquelle restera toujours attaché son souvenir, c'est celle de notre confrère, *La Française*, ce « journal d'information et d'action féminine », comme le dit trop modestement sa manchette, dont ne peut se passer aucune de celles qui veulent suivre d'une façon sûre et documentée le mouvement féministe, et que dirige actuellement avec tant de maîtrise et d'aisance notre amie, Mme Brunschwig, qui a succédé à Mme Misme. Pour cette dernière, *La Française* était son enfant, sa fille, « une fille qui se serait mariée, bien aimée, et ne me donne plus que la satisfaction de la voir prospérer », écrit-elle, il y a quelques années de cela.

L'ouvrage dont l'âme, Mme Misme avait collaboré à *La Fronde*, le quotidien féministe et politique, qui voulait ne rien devoir, non seulement de sa rédaction ou de son administration, mais encore de sa composition technique, qu'à des femmes. Effort considérable, prodigieuse qui ne put durer longtemps. Alors, le féminisme français n'ayant pas de journal, Mme Misme eut l'idée, en 1906, d'en fonder un et se consacra dès lors, dix-huit ans durant, à cette tâche écrasante jusqu'au moment où son état de santé l'obligea à la retraite. Et non contente de tout ce qu'elle faisait par sa plume, par son travail de directrice-rédactrice, pour notre cause, elle travailla encore à en répandre les principes, en faisant de *La Française*, et cela en un temps où les Sociétés féministes étaient bien moins nombreuses que de nos jours, un centre de tout un mouvement féminin national et international, le *Cercle de la Française*, que fréquentaient de

font à l'heure du dessert, à voix basse, afin de ne pas nuire au silence de bon ton qui doit régner pendant qu'on chante ou joue; on ne saurait rendre aisément cette chaleur, ce plaisir, cet entraînement qui font de ces réunions quelque chose de particulier, dont on ne retrouve nulle part ailleurs l'atmosphère. Est-ce le sentiment de la lutte en commun pour des idées encore bien loin de leur réalisation? Est-ce le besoin de se serrer les coudes une fois l'an, et de se persuader qu'on est fort et qu'on tiendra tête à tous les assaillants, qu'on se rira de tous les ennemis? Je ne sais, mais, c'est ainsi, et je voudrais bien que celles qui ne furent jamais dans une Assemblée générale y viennent une fois, pour voir et pour comprendre ce que j'entends.

Le lendemain, un soleil, tout ensommeillé encore, se leva péniblement, tandis que nous écoutions, dans la salle du Grand Conseil, le très beau travail de M. le professeur Naef (Berne) sur *La conception de l'humanité et la démocratie*, sur lequel nous reviendrons dans un prochain numéro, et la magnifique conférence de notre ancienne présidente suisse, Mme Gourd, sur le Congrès d'Istanbul.

Elle nous apporta le soleil de la Corne d'Or, les odeurs des Eaux douces d'Europe et d'Asie, la couleur des lilas épanouis! On croyait sur les tapis magnifiques qu'elle nous montrait; les femmes des autres continents étaient là, à nos côtés, avec leurs costumes, leur langue, leurs silhouettes; les marchands d'eau, de citrons, d'oranges, criaient à notre oreille leur appel sonore... Et nous voyions (quel rêve magnifique!) toute la presse turque à nos pieds, soucieuse de nous plaire, intéressée à tous nos faits et gestes, avide de tout savoir, de tout écrire, de tout comprendre:

M. F.

Chez les suffragistes suisses

XXIV^e Assemblée Générale à Frauenfeld (Suite de la 1^{re} page.)

On parle encore de l'action entreprise en faveur de la protection de la maternité, il y a 16 ans, et qui n'avait pas été couronnée de succès; cette action a été reprise récemment par Mme Gagg qui conclut que beaucoup de régions ne pouvaient être visitées par les enquêteuses; il serait à souhaiter que des femmes désireuses de s'intéresser à ce travail s'annoncent afin de pouvoir contribuer à la réussite de l'œuvre entreprise; on adopte un vœu de la Section de Berne demandant au Comité Central de faire tout l'effort possible pour que, si la révision de la Constitution fédérale est décidée, le suffrage féminin soit introduit en Suisse; on rappelle les beaux timbres édités par le Congrès et que l'on peut acheter à Genève; on remet en mémoire aux personnes, qui pourraient l'avoir oublié, qu'il existe, à Genève, un journal dénommé *Mouvement Féministe* et qui a besoin de l'appui du monde suffragiste, et qu'à Zurich, une autre feuille, le *Frauenblatt*, est dans le même cas! puis après une courte suspension de séance, la parole est donnée à Mme Vischer-Alioth, qui entreprendra son public de ce sujet fort intéressant: *Le mouvement féministe au service de la famille*.

Notre mouvement tend à fortifier la famille et non pas à l'affaiblir, et c'est la vérité de cette affirmation que l'oratrice prouvera brillamment. « Le foyer de la femme est partout où va son enfant » dira-t-elle. Elle est et devrait être partout où l'on a besoin de son influence, de son aide: dans les Commissions de censure du cinéma, dans les Commissions scolaires, dans les Commissions d'apprentissage ménager, de caisses d'assurances, de caisses de maladie, de colonies de vacances. Le mouvement féministe désire une augmentation de l'influence féminine dans tous les domaines où se trouvent l'enfant, le malade, le blessé, le prisonnier, etc. C'est pourquoi la femme a l'espérance qu'à force de persévérer, et de lutter, elle parviendra à ses fins pour mieux remplir sa vraie mission ici-bas.

Il est presque l'heure du dîner et l'on s'y prépare en hâte. Il fut excellent, arrosé de discours nombreux dont quelques-uns furent nettement suffragistes; celui du conseiller municipal, représentant les autorités locales, fut prudent mais plein d'humour: Mme Leuch fit remarquer que le nom de la ville où nous siégeons était prédestiné: *Frauenfeld*, et que celui de l'endroit où l'on nous emmènerait le lendemain en excursion devait être une compensation à ce premier: *Mannenbach*... Curieux hasard! coïncidence amusante qui fit rire et donna l'occasion aux gens d'esprit (et les dieux savent s'ils sont nombreux parmi les suffragistes!) d'exercer leur talent. On ne raconte pas un dîner agréé de discours, assailli de productions charmantes, on ne dit pas tous les bavardages délicieux qui se

font à quand le tour de la presse suisse?... Nous avons vu ces jeunes femmes d'aujourd'hui opérant des malades, donnant des leçons, travaillant partout avec l'homme et partout son égale. Nous avons assisté, par la magie de ce récit, à cette résurrection de « l'homme malade », dont toute l'Europe attendait le dernier soupir, résurrection opérée de par la vertu d'un seul: le Ghazi, ce dictateur, ce quasi sorcier qui transforma en un être jeune et renouvelé celui dont plus personne n'attendait rien.

Encore vibrantes de tout ce que nous avons entendu, nous fûmes en cars à Mannenbach où nous attendait un déjeuner servi tout au bord du lac dans une grande salle trouée de baies; et le soleil de Thurgovie fut se montrer enfin aimable, et fut rire à ces suffragistes inquiétantes, que son canton n'avait vu venir qu'avec une certaine appréhension! Un arrêt trop bref au château d'Arenenberg permit un retour vers le passé: passé proche encore et pourtant si irrémédiablement mort. Que reste-t-il de celui qui vécut là, et qui se crut un grand homme pendant quelques années?

Puis ce fut, comme toujours hélas, la séparation; les trains qui emportèrent dans toutes les directions celles qu'un même idéal, un même espoir tenace avaient réunies pendant deux jours. On se dit: « A l'an prochain », et le cœur se serre, parce qu'on sait bien que l'an prochain, comme cette année-ci, nous en serons encore à « attendre » qu'on nous viennent bien nous donner ce qui nous revient. Mais la vie n'est-elle pas, elle aussi, une longue attente, une attente vainue souvent d'on ne sait quelle aube, qui, parfois, ne naît jamais?

L.-H. P.

Le Congrès d'Istanbul

(Suite)¹

Les femmes en face du problème économique

On peut dire, lorsque nous le considérons avec le recul voulu, que les travaux de tout ce Congrès ont été dominés par trois grands sujets: la coopération des femmes de l'Orient et de l'Occident, telle que nous l'avons esquissée dans un précédent article, et qui a certainement encore accentué le caractère d'universalité de notre Alliance (notons à ce propos les résolutions votées contre la polygamie, les mariages d'enfants, l'inériorité de la race noire, sur la situation des femmes dans les territoires sous mandat, etc.); puis ce sujet, d'ordre essentiellement politique, des répercussions sur la situation de la femme, de la crise qui traverse actuellement la démocratie dans les pays où elle n'a pas été remplacée par d'autres régimes; et enfin, les dangers que crée pour la femme, aussi bien consommatrice que productrice, la crise économique mondiale. Est-il en effet un pays où maintient le droit au travail de la femme, tant mariée que célibataire, ne soit pas contesté ou attaqué? où les entraves mises à son indépendance économique ne constituent pas le point crucial des luttes féministes? et d'autre part la femme qui détient un pouvoir si important comme consommatrice, ne souffre-t-elle pas essentiellement, et cela matériellement dans ses capacités d'achat, et moralement en sa

qualité du membre le plus souvent responsable de la bonne marche de la vie familiale, de notre absurde organisation économique — cette organisation qui fait que, pour maintenir le niveau des prix, l'on meurt de faim et de misère dans certaines régions du globe, alors que dans d'autres, c'est par boisseaux que des denrées de première nécessité sont anéanties?

Ce fut un privilège pour notre Congrès d'avoir obtenu pour traiter de ces problèmes passionnant le concours d'un économiste de premier ordre, joignant à une documentation unique le don de rendre plus captivants que la lecture d'un roman des exposés qui, dans d'autres bouches, seraient arides ou rebutants. M. F. Maurette, Directeur adjoint du B. I. T., qui représentait officiellement auprès du Congrès l'Organisation Internationale du Travail, nous donna en effet une magistrale conférence, admirablement claire et vivante, mais aussi, et nous ne pouvons assez y insister, admirablement féministe. M. Maurette fit en effet bonne justice de l'allégation absurde et malheureusement trop répandue, d'après laquelle la crise de chômage serait due à l'extension du travail féminin, et bonne justice aussi du remède au chômage non moins absurde, et si fréquemment proposé, de remplacer les femmes par des hommes et de diminuer la main d'œuvre féminine, décalant ainsi simplement le chômage, et prenant le travail des unes pour le donner aux autres. Nos lecteurs ont vu plus haut, par un extrait que nous publions du rapport officiel du Directeur du B. I. T. sur ce sujet, combien la doctrine de l'Organisation Internationale du Travail est conforme sur ce point à nos principes féministes, et d'ailleurs, nous le savions déjà, par la remarquable publication que nous avions signalée en son temps sur *La crise économique et le travail féminin*, due à la plume d'une des fonctionnaires du B. I. T.; mais il était capital que ces affirmations fussent catégoriquement répétées devant un grand Congrès international, d'où leur répercussion pourra être considérable.

Toute cette session d'ailleurs fut remarquable par la compétence des exposés fournis, l'élévation de la discussion, la largeur intelligente des remèdes envisagés. La session la plus remarquable de tout le Congrès, à notre avis. A M. Maurette succéderont à la tribune Mme Brunschwig, qui engagea les femmes productrices, donc travailleuses, à s'organiser et à entrer dans les syndicats, moyen essentiel pour elles de ne pas être considérées par les travailleurs masculins comme des concurrentes à éviter, mais comme des collaboratrices à défendre; Miss Neilans (Gde-Bretagne), qui motiva dans un discours chaleureusement ap-

¹ Voir les précédents numéros du *Mouvement*.

² Nos lecteurs auront intérêt à apprendre que la résolution sur la situation des femmes dans les territoires sous mandat, dont nous publions le texte ci-après, a été immédiatement communiquée au Secrétaire Général et à tous les membres de la Commission des Mandats de la S. D. N., qui a siégé à Genève du 3 au 18 juin dernier, et que nombreuses ont été les lettres d'appréciation et de sympathie adressées par ceux-ci à l'Alliance, en réponse à cette résolution.

Le Congrès exprime sa satisfaction de ce que la Commission des Mandats de la S. D. N. consacre une attention spéciale à l'important problème de la situation des femmes dans les territoires sous mandat, et de ce que cette question a été placée au premier plan des discussions de la Commission.

Il demande instamment à la Commission des Mandats de continuer ses enquêtes, en les portant spécialement sur les points suivants:

1. Mariages d'enfants.
2. Reconnaissance par les tribunaux des mariages monogames pour tous ceux qui n'admettent pas d'autres formes de mariages.
3. Situation des veuves.
4. Suppression du système de la réglementation de la prostitution.
5. Travail forcée des femmes.

Le Congrès voudrait exprimer à Mme Dannewig (le seul membre féminin de la Commission des Mandats; Réd.) sa reconnaissance pour le courage et la persévérance avec lesquels elle a suivi cette question.